

Province de Québec,  
M.R.C. de Pierre-De Saurel,  
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 3 octobre 2016, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Thérout, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2016-10-228

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 8.1.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-229

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Gilles Hébert et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 31 août 2016.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault mentionne que les gouttières de l'édifice municipal devront être nettoyées au cours des prochaines semaines. Elle demande également des informations concernant l'horaire de collecte des matières résiduelles.

Le conseiller Gilles Hébert donne quelques informations concernant les panneaux indicateurs de vitesse installés dans diverses municipalités. Il amorce également une discussion relative au respect des limites de vitesse sur le territoire et des moyens à prendre pour aider les agents de la Sûreté du Québec à identifier les conducteurs fautifs. Il termine son intervention en mentionnant que les pompiers du service de sécurité incendie ont effectué la visite de prévention des résidences du rang Sainte-Julie et que la visite des risques élevés et très élevés a également été amorcée au cours des dernières semaines.

M. le Maire demande au conseiller Gilles Hébert de souligner à l'agent-parrain de la municipalité à la Sûreté du Québec qu'il est très important d'installer sur les terrains touchés par une Opération Cisaille des panneaux indiquant l'intervention policière, et ce, pour assurer la sécurité de la population.

Le conseiller Jean-Marc Beauchesne donne quelques détails concernant la prochaine activité du Club de l'Âge d'Or prévue pour le 16 octobre prochain.

La conseillère Linda Cournoyer mentionne que le Comité régional de la famille a tenu une rencontre le 13 septembre dernier au cours de laquelle les membres ont été informés sur les diverses possibilités touchant le logement des personnes âgées. Elle précise que l'organisme ComUnité a tenu une assemblée le 27 septembre dernier et termine son intervention en mentionnant que l'arrivée de nouvelles familles dans la municipalité a permis d'augmenter le nombre d'élèves à l'école et au service de garde scolaire qui se tient à l'étage de l'édifice municipal où des travaux de rénovation sont en cours.

Le conseiller Robert Emond revient brièvement sur la dernière réunion de l'Association des Loisirs de Saint-David. Il mentionne que les recettes du restaurant du Centre récréatif lors du tournoi de soccer se sont élevées à 3 700 \$. Il apporte quelques précisions concernant la somme versée par la Municipalité pour l'organisation du tournoi de soccer et souligne que le projet de réfection de la dalle de béton du Centre récréatif est presque terminé. Il ajoute que les réunions de l'Association des Loisirs se tiendront dorénavant le troisième mardi de chaque mois. En ce qui concerne l'organisme ComUnité, il mentionne qu'il semble très difficile d'obtenir la participation de tous les représentants des différents organismes lors des réunions. Il indique que l'organisation des célébrations de la Fête nationale s'est soldée par un surplus d'environ 520 \$ et que le budget de la soirée festive de l'Halloween sera d'environ 1 200 \$. Il termine son intervention en indiquant le retour de l'activité Billard au Centre récréatif en après-midi les lundis, mercredis et vendredis.

Le conseiller Sylvain Thérout mentionne que les travaux prévus dans une partie du Petit Rang débutés en septembre dernier se déroulent bien.

M. le Maire mentionne que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a procédé à l'adoption de son budget 2017 et il donne quelques informations s'y rapportant. Il précise également que ce budget sera approuvé par le Conseil municipal au cours de la séance de ce soir. Il indique qu'il a participé au comité de sélection mis en place pour l'embauche du nouveau coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Pierre-De Saurel qui entrera en poste sous peu. Il revient aussi brièvement sur le dernier congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités et termine son intervention en donnant quelques précisions sur le programme de crédit de taxes foncières agricoles qui sera dorénavant administré par Revenu Québec.

#### Paiement des comptes

2016-10-230

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 101 263,36 \$ et de comptes payés pour un montant de 42 675,97 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois d'octobre 2016.

2016-10-231

Offre de règlement par Hydro-Québec et quittance dans le dossier de réclamation du rang Saint-Patrice

Considérant la demande de compensation financière transmise à Hydro-Québec le 11 mai 2016 concernant la partie du rang Saint-Patrice endommagée lors de la reconstruction d'un tronçon de ligne électrique aérienne à Saint-David pour le raccordement du parc éolien Pierre-De Saurel au réseau d'Hydro-Québec;

Considérant le montant de 7 594 \$ offert par Hydro-Québec en réparation des dommages subis au rang Saint-Patrice;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil accepte l'offre de règlement soumise par Hydro-Québec et autorise le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de règlement et quittance portant le numéro de dossier 116090.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-232

Évaluation de bâtiments municipaux pour fins d'assurance

Considérant que la Municipalité bénéficie actuellement de l'avenant de dérogation pour les immeubles du 25, rue Théroux et du 16, rue Saint-Charles;

Considérant que cet avenant viendra à échéance le 31 décembre 2016 et que la municipalité doit obtenir une mise à jour de l'évaluation professionnelle des bâtiments mentionnés ci-dessus afin de conserver les avantages de cet avenant;

Considérant l'offre de service soumise par la firme CÉVIMEC-BTF, évaluateurs agréés,

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise les frais rattachés à l'évaluation professionnelle pour fins d'assurances requise afin de bénéficier de l'avenant de dérogation pour les immeubles situés au 25, rue Théroux ainsi qu'au 16, rue Saint-Charles appartenant à la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-233

Versement du montant reçu du Fonds AgriEsprit pour la rénovation du gymnase et de la cuisine de l'école Monseigneur-Brunault

Considérant qu'un montant de 10 000 \$ a été versé à la Municipalité pour la rénovation du gymnase et de la cuisine de l'école Monseigneur-Brunault dans le cadre du Fonds AgriEsprit 2014 de Financement agricole Canada;

Considérant que les travaux prévus à ce projet ont été réalisés par la Commission scolaire de Sorel-Tracy au cours des derniers mois;

Considérant que le rapport préparé par la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour ces travaux affiche un total de 19 552 \$;

Considérant qu'une copie de ce rapport été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Sylvain Thérooux et résolu que ce Conseil autorise le versement du montant de 10 000 \$ reçu du Fonds AgriEsprit 2014 de Financement agricole Canada à la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour la réalisation des travaux reliés à la rénovation du gymnase et de la cuisine de l'école Monseigneur-Brunault.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-234

Approbation du budget 2017 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre

Considérant que la Municipalité de Saint-David a approuvé l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre entre les Municipalités de Saint-Bernard Partie-Sud, Saint-Jude, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Aimé, Massueville et Saint-David;

Considérant que selon l'article 603 du Code municipal, le budget d'une régie doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités dont le territoire est soumis à sa juridiction;

Considérant qu'une copie des prévisions budgétaires 2017 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a été remise aux membres du Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-David adopte le budget 2017 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre dont les revenus s'élèvent à un million cent vingt-cinq mille trois cent vingt-cinq (1 125 325 \$), les dépenses à un million cent vingt-cinq mille trois cent vingt-cinq (1 125 325 \$) et le tarif de l'eau à cinquante-sept sous (0,57 \$) le mètre cube.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-235

Mandat à Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. pour l'année 2017

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 selon les termes de l'offre de service du 29 août 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-236

Demande d'appui au projet d'aménagement paysager/écologique et multimédia du terrain de la Maison des gouverneurs de Sorel-Tracy

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy désire soumettre une demande d'aide financière au programme Stratégie maritime – volet tourisme du ministère du Tourisme pour le projet d'aménagement de la Maison des gouverneurs;

Considérant la demande d'appui soumise à la municipalité par le Service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil donne son appui au projet de la Ville de Sorel-Tracy qui

prévoit la réalisation de travaux d'aménagement paysager/écologique ainsi que la réalisation d'un volet multimédia historique et patrimonial sur le terrain de la Maison des gouverneurs située au 92, chemin des Patriotes, à Sorel-Tracy.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-237

Déclaration de la Journée nationale des aînés

Considérant qu'en 2010 le gouvernement du Canada a désigné le 1<sup>er</sup> octobre comme étant la Journée nationale des aînés;

Considérant que cette journée est l'occasion de souligner annuellement la grande contribution des aînés à nos familles, à nos milieux de travail et à nos collectivités;

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil déclare le 1<sup>er</sup> octobre comme étant la Journée nationale des aînés et s'engage à cette fin à souligner annuellement cette journée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-238

Demande présentée dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires

Considérant que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Considérant que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité de Saint-David désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité de Saint-David prévoit la formation de deux pompiers volontaires pour le programme *Pompier 1* et de deux pompiers pour une formation d'opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Pierre-De Saurel en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-239

Déneigement des stationnements des emplacements municipaux pour la saison 2016-2017

Considérant que les contrats accordés pour le déneigement des stationnements des emplacements municipaux sont terminés;

Considérant que ce Conseil désire finaliser le dossier de l'acquisition d'un garage municipal avant de regrouper dans un même contrat tous les emplacements de la Municipalité pour lesquels des travaux de déneigement sont requis;

Considérant l'offre de service présentée par l'entrepreneur responsable des travaux de déneigement durant les dernières saisons hivernales;

Considérant la satisfaction de la Municipalité pour les travaux effectués;

Considérant que les travaux de déneigement de la prochaine saison hivernale devront être réalisés conformément aux conditions stipulées dans les contrats de déneigement 2013-2016 de l'hôtel de ville, de l'édifice municipal et de la caserne incluant les accès au site de traitement et à la station de pompage ainsi que dans le contrat de déneigement 2011-2016 du Centre récréatif;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil retienne les services de Ferme des Potvin inc. pour effectuer les travaux de déneigement de la saison 2016-2017 du stationnement du Centre récréatif au montant de 2 950 \$, du stationnement de l'édifice municipal au montant de 2 300 \$, du stationnement de l'hôtel de ville au montant de 700 \$, du stationnement de la caserne incluant les accès au site de traitement et à la station de pompage au montant de 1 000 \$ et du stationnement du futur garage municipal au taux de horaire de 90\$, autorise le maire et la directrice à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents se rattachant à ce contrat et affecte ces dépenses aux postes budgétaires numéros 02-130-00-522, 02-190-00-522, 02-220-00-522, 02-320-00-522, 02-415-00-522, 02-590-00-522 et 02-701-90-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-240

Demande de permission de circuler présentée par Club des Neiges Sorel-Tracy

Considérant que le Club des Neiges Sorel-Tracy inc. sollicite l'autorisation de la municipalité pour la circulation des motoneiges sur le territoire de Saint-David;

Considérant que la demande de permission de circuler soumise doit être révisée puisqu'elle contient des informations inexactes;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil demande au Club des Neiges Sorel-Tracy inc., de réviser sa demande de permission de circuler sur le territoire de Saint-David pour la saison 2016-2017.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-241

Demande de droit de passage soumise par Moto Club Drummond

Considérant qu'une demande d'autorisation concernant des droits de passage a été soumise à ce Conseil par le Moto Club Drummond inc.;

Considérant que la circulation des véhicules hors route devra se faire conformément à la Loi sur les véhicules hors route et selon le Code de la sécurité routière ainsi que dans le respect de l'environnement et du voisinage

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérooux, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil accorde à Moto Club Drummond inc., pour la saison 2016-2017, la permission de traverser la chaussée à la hauteur du 205 dans le 5<sup>e</sup> Rang ainsi qu'à la hauteur du 81 dans le 13<sup>e</sup> rang pour rejoindre les sentiers du Club Vagabond. Il est également résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à installer la signalisation routière requise pour permettre la circulation des véhicules hors route.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-242

Autorisation pour travaux de débroussaillage dans divers rangs

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Sylvain Thérooux et résolu que ce Conseil autorise la réalisation de travaux de débroussaillage dans divers rangs de la municipalité par la compagnie Entreprises Alain Bélanger, pour un montant approximatif de 3 000 \$ plus taxes et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-243

Demande de remboursement présentée par M. Pierre Joyal suite à des travaux de nettoyage de fossé

Considérant la demande présentée par M. Pierre Joyal suite à des travaux de nettoyage effectués dans une partie de fossé du 13<sup>e</sup> Rang;

Considérant que les fossés de chemins sont de responsabilité municipale;

Considérant que les frais relatifs aux travaux de nettoyage de fossés de chemins, à l'exception de la disposition des sédiments, sont assumés à 100% par la Municipalité et payables à même le fonds général;

Considérant que la Municipalité doit s'assurer de la conformité des travaux exécutés avant d'autoriser les frais s'y rattachant;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérooux, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil autorise le paiement d'une facture émise au nom de la Municipalité pour les travaux de nettoyage effectués dans une partie de fossé du

13<sup>e</sup> Rang, et ce, suite à leur vérification par l'inspecteur municipal et affecte la dépense reliée à ces travaux au poste budgétaire numéro 02-320-00-516.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-244

Paiement de la retenue de garantie relative à l'aménagement de la cour extérieure de l'installation Le Cheval Marin

Considérant que la résolution numéro 2016-08-191 autorise la libération de la retenue rattachée aux travaux d'aménagement de la cour de l'installation Le Cheval Marin suite aux correctifs apportés par la compagnie responsable des travaux;

Considérant que les correctifs apportés n'ont pas permis d'améliorer la situation et qu'une partie du revêtement de granule de caoutchouc a été remplacé par un autre type de matériel;

Considérant que la modification apportée a reçu l'approbation de la responsable de l'installation Le Cheval Marin au CPE La Petite Marine qui s'est dite satisfaite des travaux réalisés;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil applique la décision prise par la résolution numéro 2016-08-191 et verse le montant de la retenue de garantie de 500 \$ rattachée aux travaux d'aménagement de la cour extérieure de l'installation Le Cheval Marin.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-245

Inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à une formation de la COMBEQ

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription de 275 \$ plus taxes ainsi que les frais de participation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la formation *Solutions réglementaires pour le contrôle des projets : opportunités de la LAU* offerte par la COMBEQ à Drummondville le 1<sup>er</sup> décembre prochain et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-610-00-454 et 02-610-00-310.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-246

Acquisition d'un groupe électrogène pour le Centre récréatif dans le cadre du projet Sécurité pour tous

Considérant que le projet *Sécurité pour tous* soumis au Fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2017 (volet ruralité) a été accepté;

Considérant que ce projet prévoit l'acquisition et l'installation d'une génératrice pour le Centre récréatif;

Considérant la soumission numéro QT-10916-1 présentée par Groupe Maska inc. pour la fourniture d'un groupe électrogène usagé de marque Kohler;

Considérant que la soumission du Groupe Maska inc. n'inclut pas la base de béton et les raccordements électriques;

Il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise l'achat du groupe électrogène décrit sur la soumission du Groupe Maska inc. au prix de 17 300 \$ plus taxes ainsi que les travaux reliés à l'installation de la génératrice et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-247

Demande de paiement relative au branchement d'aqueduc du Centre récréatif

Considérant le contrat accordé à 9151-3010 Québec inc. – Entreprises Delorme pour la construction d'un branchement d'aqueduc au Centre récréatif de Saint-David;

Considérant que les travaux visés par ce contrat sont maintenant terminés;

Considérant qu'une copie de la facture numéro 10165 relative à ces travaux et des documents s'y rattachant a été transmise aux membres du Conseil;

Considérant que le Conseil n'est pas satisfait de la remise en état des lieux après travaux prévue au contrat;

Considérant que ce Conseil désire effectuer une retenue de garantie de 1 000 \$ pour assurer la réalisation des travaux de finition requis;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise le versement d'un montant de 46 972,41 \$ à 9151-3010 Québec inc. – pour défrayer le coût des travaux de construction d'un branchement d'aqueduc au Centre récréatif de Saint-David et affecte cette dépense au poste 03-600-30-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-10-248

Projet *Jouons dans les rues* piloté par le Comité régional de la famille et des aînés

Considérant que la Municipalité de Saint-David s'implique activement en matière de promotion de la santé et du bien-être de ses citoyens par ses politiques municipales, l'aménagement de ses milieux et son offre de services;

Considérant que les jeunes sont de moins en moins actifs et que seuls 13% des garçons et 6% des filles, de 5 à 17 ans, atteignent les recommandations de 60 minutes d'activité physique sur une base quotidienne;

Considérant que favoriser l'activité physique sur son territoire permet d'offrir un milieu de vie de qualité aux familles, tant sur le plan social que de la santé;

Considérant que la pratique régulière d'activité physique renforce la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la collectivité;

Considérant que, d'un point de vue de santé et de développement de l'enfant, la pratique du jeu libre doit être encouragée et facilitée;

Considérant que certaines voies publiques situées dans les quartiers résidentiels peuvent être occupées de différentes manières;

Considérant que réduire les risques associés à la circulation automobile encourage la pratique d'activité physique chez les jeunes, en plus d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté;

Considérant que le bien-être des familles est au cœur des priorités de la Municipalité de Saint-David;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que la Municipalité de Saint-David déclare son intérêt au projet *Jouons dans les rues* et s'engage à poser les actions nécessaires à la pleine réalisation de ce dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2016-10-249

Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Sylvain Thérout, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

---

Maire

---

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

---

Michel Blanchard, maire